AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-4-68 773792 3

centre

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~ INDRE-et-LOIRE, EURE-et-LOIR)

S/ *Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS*
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 2 au Bulletin N° 91 — 10 AVRIL 1968

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à la végétation des Poiriers et les pluies qui sont tombées depuis le dernier traitement, qui devait être exécuté au milieu de la semaine dernière, n'ont pas été, sauf en quelques régions, suffisantes pour le lessiver.

Par contre de très nombreux périthèces sont mûrs maintenant et des projections très importantes d'ascospores auront lieu au cours des prochaines pluies. La protection des arbres doit rester parfaite.

En conséquence, un nouveau traitement devra être appliqué immédiatement dans les quelques régions du Sud des départements du CHER, de l'INDRE et de l'INDRE-et-LOIRE où les pluies ont été suffisamment abondantes pour lessiver la dernière application.

Dans les autres régions ce traitement pourra être différé jusqu'au début de la semaine prochaine.

TAVELURE DU POMMIER

Pour les mêmes raisons que le Poirier, un nouveau traitement devra être exécuté, soit immédiatement, soit au début de la semaine prochaine, sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C 3 - D.

INFORMATIONS - ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Un nouveau traitement est nécessaire contre cette maladie dans tous les vergers contaminés l'année précédente.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Un nouveau traitement doit être effectué sur tous les Cerisiers et les Pruniers dès la fin de la floraison (stade G).

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : CAPTANE, CAPTAFOL, PHALTANE, THIRAME, DOGUADINE, MANCOZEBE.

P. 1/18

Imprimerie de la Station d'Orléans - *Le Directeur-Gérant* : L. BOUYX

.../...

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Nous indiquons, dès à présent, que dans tous les vergers où des dégâts de ce ravageur ont été observés (un seul gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits) il y a lieu d'effectuer un traitement au stade G (début de la chute des pétales) en utilisant un des produits suivants : H.C.H. (100 g par hl), LINDANE (12 g par hl), ROTENONE (20 g par hl avec adjonction d'un mouillant), PARATHION ETHYLE (20 g par hl), PARATHION METHYLE (30 g par hl).

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les quelques vergers où ce ravageur est dangereux, il y a lieu d'effectuer un traitement lorsque les 3/4 des pétales seront tombés, en utilisant un des produits conseillés contre l'Hoplocampe du Poirier.

ARAIGNEES ROUGES

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables aux éclosions des oeufs d'Araignées rouges. Il est encore trop tôt pour intervenir contre ces ravageurs.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons que l'utilisation des insecticides toxiques pour les abeilles est interdite sur les arbres fruitiers pendant la période de pleine floraison.

Seules les matières actives suivantes sont reconnues non toxiques pour les abeilles : ROTENONE, PYRETHRINES. DIETHION, PHOSALONE, ENDOSULFAN, TOXAPHENE, POLYCHLOROCAMPHANE, DICOFOL, THIOQUINOX, CHLOPHENAMIDINE.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'ASPERGE

Les premières mouches ont été observées dans les situations les plus chaudes. Malgré des conditions en général peu favorables, les premières pontes peuvent être déposées.

Il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans le dépliant qui a été remis à chaque abonné.

CULTURES CEREALIERES

TORDEUSE DES CEREALES (CNEPHASIA PUMICANA)

Cette tordeuse fait des dégâts parfois importants dans les cultures d'Orge et de Blé du Nord du département du LOIRET et de l'EURE-et-LOIR.

Les observations et les essais effectués conjointement pas l'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE et le Service de la PROTECTION DES VEGETAUX ont permis de préciser la biologie de ce ravageur et de mettre au point une méthode de lutte valable.

La Station d'Avertissements Agricoles indiquera donc dans un prochain Bulletin la date du traitement à effectuer contre ce ravageur ainsi que les produits à utiliser.

Une étude complète sur la biologie de ce ravageur et les méthodes de lutte sera publiée dans le numéro d'Avril de la revue Phytoma.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS